



**24 Février au 1^{er}
MARS 2019**

**STAGE DE SKI-
ALPIN et de
SNOWBOARD**

HÔTEL ABRIGALL

**STATION :
MASELLA
ESPAGNE**

TRANSPORT

KEOLIS
AUDE

PROJET PEDAGOGIQUE ASPTT CARCASSONNE

Stage de ski et de snowboard

Déclaré à la DDCSPP de l'Aude

n° : 0110345SP000118

ASPTT CARCASSONNE
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies

**ASPTT
CARCASSONNE**

Rue Marceau Perrutel
prolongée
BP 585
11009 CARCASSONNE cedex

TEL : 04 68 47 37 84

Mél :
ski.carcassonne@asptt.com

<https://carcassonne.asptt.com/>

Stage de Ski, vacances d'hiver, du dimanche 24 février au samedi 1er mars 2019, à Masella (Pyrénées Espagnoles). Organisé par la section ski de l'ASPTT Carcassonne, conjointement avec la section ski de l'ASPTT Ariège.

Public accueilli

Enfants et adolescents de 7 à 17 ans (autonomes dans les actes de la vie courante), licenciés à la Fédération Française de Ski, pratiquants débrouillés à experts en ski et/ou snowboard. Niveau de pratique minimum 2 étoiles ski, goomie rider en snowboard.

25 à 30 stagiaires

L'encadrement sera assuré par des moniteurs fédéraux (MF1 et MF2), et accompagnateurs licenciés à la FFS et membres de l'ASPTT Carcassonne.

HEBERGEMENT



Les participants sont logés au pied des pistes à l'hôtel : Abrigall (une étoile), à Masella (Avinguda Peu Pista, Masella, 17538 Girona Espagne - tel+34972891760)

L'hygiène et la sécurité des locaux ainsi que la qualité de la restauration sont garantis par la direction de l'hôtel, avec, bien évidemment, un droit de regard des organisateurs. Un exercice de confinement sera programmé en début de séjour avec le concours du personnel hôtelier.

Le couchage est prévu dans des chambres de 4 à 6 personnes, chacune pourvue d'un bloc sanitaire et douche. Filles et garçons seront donc séparés et la répartition se fera par tranche d'âge et affinité.

ENCADREMENT

Les encadrants sont bénévoles, diplômés et majeurs.

4 à 6 moniteurs et 2 accompagnateurs, dont une IDE et 3 secouristes.

Ils assureront tant le perfectionnement des sports de glisse sur les pistes, activités obligatoires et raison d'être du stage ; que la gestion du quotidien, et des activités hors ski et animations (voir programme du séjour).

Le Président de la section, MF2 est le Directeur du stage.

Une évaluation des élèves sera faite le lundi matin pour déterminer les différentes classes de niveau.

Programme du séjour :

Dates	Matin		REPAS Détente	Après-Midi			Soirée		
Dimanche 24 Février				14h 00 à 17 h 00	17h 00 à 19h00	19H00	20h00	21h00 à 22h00	
				Transport en bus de Carcassonne vers Masella	Installation dans les chambres, découverte de la station à pied	Douches Toilettes	Repas Abrigall	Détente Et Coucher	
Lundi 25 Février	8H00 à 9H00 Petit déjeuner Salle de restaurant	9h00 à 12h00 SKI, SNOWBOARD Station Masella	12H00 à 14H00 Pause repas Abrigall	14h00 à 17h00 SKI, SNOWBOARD Station Masella	17h00 à 19h00 GOUTER activités d'éveil, accès à la salle de jeux, Promenade encadrée	19H00 Douches Toilettes	20h00 Repas Abrigall	21h00 à 22h00 Détente Et Coucher	
Mardi 26 Février	8H00 à 9H00 Petit déjeuner Salle de restaurant	9h00 à 12h00 SKI, SNOWBOARD Station Masella	12H00 à 14H00 Pause repas Abrigall	14h00 à 17h00 SKI, SNOWBOARD Station Masella	17h00 à 19h00 GOUTER activités d'éveil, accès à la salle de jeux, Promenade encadrée	19H00 Douches Toilettes	20h00 Repas Abrigall	21h00 à 22h00 Détente Et Coucher	
Mercredi 27 Février	8H00 à 9H00 Petit déjeuner Salle de restaurant	9h00 à 12h00 SKI, SNOWBOARD Station Masella	12H00 à 14H00 Pause repas Abrigall	14h 00 à 17h00 SKI, SNOWBOARD Station Masella	17h00 à 19h00 GOUTER activités d'éveil, accès à la salle de jeux, Promenade encadrée	19H00 Douches Toilettes	20h00 Repas Abrigall	21h00 à 22h00 Détente Et Coucher	
Judi 28 Février	8H00 à 9H00 Petit déjeuner Salle de restaurant	9h00 à 12h00 SKI, SNOWBOARD Station Masella	12H00 à 14H00 Pause repas Abrigall	14h 00 à 17h00 SKI, SNOWBOARD Station Masella	17h00 GOUTER Salle de jeux	18H00 Ski nocturne	19H00 Douches Toilettes	20h00 Repas Abrigall	21h00 à 22h00 Détente Et Coucher
Vendredi 1 Mars	8H00 à 9H00 Petit déjeuner Salle de restaurant	9h00 à 12h00 SKI, SNOWBOARD Station Masella	12H00 à 14H00 Pause repas Abrigall	14h 00 à 15h30 Toilettes, rangement des chambres et préparation des bagages.	15h30 à 18h30 Transport en bus Retour Carcassonne				

Des activités seront proposées après la journée de ski comme : relaxation, récupération, activités d'éveil, promenades, jeux de société. Ainsi que des soirées à thèmes : dansante, cinéma. Sans négliger les temps de repos et d'indépendance .

Une évaluation quotidienne se fera sous forme de tour de table et discussions d'où découleront les réajustements en fonction du ressenti des participants (stagiaires et encadrants).

FORMALITES ADMINISTRATIVES

Une présentation du stage auprès des adhérents a été effectuée lors de la journée porte ouverte du club.

Une réunion préparatoire, avec tous les participants sera programmée dès la clôture des inscriptions afin d'établir, ensemble une charte et un règlement intérieur. De même, dès l'arrivée sur le site une réunion d'harmonisation est prévue afin de définir les règles de vie en société : horaires à respecter, pas d'alcool, pas de de tabac, rappel de la législation liée au cannabis, sorties encadrées. Révision des règles de sécurité à respecter sur les pistes.

De plus, plusieurs dirigeants ont participé au stage organisé la saison dernière, et ont ainsi préparé une organisation propre pour cette saison. Le sujet est travaillé lors de réunions, par téléphone et mails ainsi que par échanges avec les organisateurs d'autres clubs lors des sorties skis hebdomadaires.

Les participants sont couverts par l'assurance carte neige de la FFS ainsi que par l'assurance responsabilité civile, assistance et dommages corporels souscrite lors de l'adhésion à l'ASPTT.

La cession du droit à l'image a été abordée lors de la prise de licence ASPTT de même que l'autorisation de transport dans le bulletin d'adhésion à la section.

Bulletin d'adhésion :

ACCORD DE LICENCE

INFORMATIQUE ET LIBERTES :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Fédération Sportive des ASPTT pour l'établissement des licences et adhésions sportives chaque saison. Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant le service « Système d'Informations » de la Fédération Sportive des ASPTT. Ces données pourront être cédées à des partenaires commerciaux avec faculté pour le licencié des s'opposer à leurs divulgations.

CESSION DU DROIT A L'IMAGE :

Je ne souhaite pas que les photos, les prises de vue et interviews réalisés dans le cadre de ma participation aux manifestations soient publiés et diffusés à la radio, à la télévision, dans la presse écrite, dans les livres ou sur le site internet par des moyens de reproduction photomécaniques (films, cassettes vidéo, etc.) sans avoir le droit à une compensation.

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part de la FSASPTT.

Je ne souhaite pas recevoir d'information de la part des partenaires de l'ASPTT CARCASSONNE

AUTORISATION PARENTALE (pour les mineurs) : Je, soussigné(e) M ou Mme _____ représentant légal de _____ certifie lui donner l'autorisation de :

- se licencier à la FSASPTT et d'adhérer à l'ASPTT pour toutes les activités

- prendre place dans un véhicule de l'association, ou une voiture particulière, afin d'effectuer les déplacements nécessités par les compétitions sportives officielles, amicales ou de loisirs au cours de la saison. J'autorise les responsables à faire procéder à toute intervention médicale d'urgence. La personne à contacter en cas d'accident est : _____ numéros de téléphone _____.

ASSURANCE : (1) L'établissement d'une des 2 licences permet à son titulaire de bénéficier des assurances Responsabilité civile, Assistance et Dommages corporels souscrites par la FSASPTT. L'assurance « dommages corporels » est facultative mais la FSASPTT vous informe que les risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive peuvent donner lieu à des accidents sur lesquels il convient de s'assurer par le biais d'une assurance dommages corporels. Le montant de l'assurance compris dans le prix de la licence loisir est de 1,84. Si vous ne souhaitez pas cette assurance dommages corporels, le montant de cette dernière sera déduit.

En cas de refus de souscription de l'assurance Dommages Corporels, le club doit s'assurer que le bénéficiaire a bien pris connaissance des informations assurances figurant sur la notice d'information à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

Je soussigné(e) _____ reconnais avoir pris connaissance :

- de la notice d'assurance m'informant du résumé des garanties incluses dans le contrat d'assurance et adhérer au contrat national proposé par la FSASPTT (notice aussi disponible sur le site www.asptt.com)

- des statuts et règlement intérieur (disponible au secrétariat de l'association)

Je suis satisfait à la visite médicale OBLIGATOIRE m'autorisant à pratiquer le ou les sports considérés.

Il est rappelé qu'en cas de refus d'adhésion aux garanties proposées par une autre fédération, l'assureur de la FSASPTT ne prendra pas en charge les risques refusés, et par conséquent refusera le dossier de sinistre.

REFUS D'ASSURANCE : (2)

Si le soussigné refuse de souscrire à l'assurance Dommages Corporels, il reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique d'une activité sportive pouvant porter atteinte à son intégrité physique et il coche la case ci-dessous.

Je ne souhaite pas souscrire d'assurance Dommages Corporels



Bulletin d'adhésion 2018 - 2019



Création Renouvellement (Adhésion incluse dans la cotisation)

ETAT CIVIL DU DEMANDEUR

Mr Mme

Nom* _____ Adresse* _____

Prénom* _____

Date de nais.* _____ Code postal* _____

Tél. domicile _____ Ville* _____

Mobile* _____

Email* _____

Pour les postiers : N° ID _____

Fonction publique ou assimilée*

*mention obligatoire

COTISATIONS :

ENFANT (5 à 18 ans) Carte omnisport + licence carte neige : 80€

ADULTE Carte omnisport + licence carte neige : 95€

ADULTE Carte omnisport : 40€

SORTIES NEIGES LE MERCREDI :

40€ pour les enfants (5 à 18 ans)

SORTIES NEIGES LE SAMEDI :

40€ pour enfants (5 à 18ans)

SEJOURS (pension complète, transport, forfait)

KARELLIS (adultes) : 690€ (9 au 16 mars 2019)

MASELLA (enfants) : 390€ (24 au vendredi 1^{er} mars 2019)

Adhésion

Total

Certificat médical obligatoire

Ou

Renouvellement du questionnaire de santé

Je déclare sur l'honneur l'exactitude des informations portées ci-dessus et m'engage à respecter la réglementation de la Fédération.

A _____ le ____/____/____
Signature obligatoire (du demandeur ou du représentant légal)

SUIVI SANITAIRE

Les encadrants sont à jour des vaccinations obligatoires et fournissent un carnet de vaccinations. Ils sont en possession de la carte de sécurité sociale européenne.

L'Assistante Sanitaire, IDE, assurera le suivi (voir documents demandés à l'inscription)

Médecin généraliste : Enric Subirats, Avinguda Peu Pista, Masella - tel +34972144000

Pharmacie : Farmacia d'Alp, carrer Nord, Alp - tel +34972890201

Hôpital : Hospital Transfronterer de Cerdanya, camin d'Ur, Puigcerda - tel +34972657777

Les participants fournissent le jour du départ la carte de sécurité sociale européenne.

La fiche de liaison sanitaire a été fournie par les participants au moment de l'inscription au stage.

Fiche sanitaire de liaison des participants :

MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

FICHE SANITAIRE DE LIAISON CERFA N° 85-0233

CETTE FICHE A ETE CONÇUE POUR RECUEILLIR LES RENSEIGNEMENTS MEDICAUX QUI POURRONT ETRE UTILES PENDANT LE SEJOUR DE L'ENFANT. ELLE EVITE DE VOUS DEMUNIR DE SON CARNET DE SANTE. ELLE VOUS SERA RENDUE A LA FIN DU SEJOUR.

I. ENFANT NOM : PRENOM :
 SEXE GARÇON FILLE DATE DE NAISSANCE : / /

II. VACCINATIONS *(Remplir à partir du carnet de santé, du carnet ou des certificats de vaccination de l'enfant ou joindre les photocopies des pages correspondantes du carnet de santé)*

Précisez s'il s'agit :		VACCINS PRATIQUES		DATES
Du DT polio				/ /
Du DT coq				/ /
Du Tétracoq				/ /
D'une prise polio	RAPPELS			/ /

ANTITUBERCULEUSE (BCG)		ANTIVARIOLIQUE		AUTRES VACCINS	
DATES		DATES		DATES	
1 ^{er} VACCIN	/ /	VACCIN	/ /		/ /
RE Vaccination	/ /	1 ^{er} RAPPEL	/ /		/ /

SI L'ENFANT N'EST PAS VACCINE POURQUOI ?

INJECTIONS DE SERUM	NATURE	DATES
		/ /
		/ /

III. RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT
 L'ENFANT A-T-IL DEJA EU LES MALADIES SUIVANTES :

RUBEOLE	VARICELLE	ANGINES	RHUMATISMES	SCARLATINE
non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/>				
COQUELUCHE	OTITES	ASTHME	ROUGEOLE	OREILLONS
non <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/>				

INDIQUEZ ICI LES AUTRES DIFFICULTES DE SANTE EN PRECISANT LES DATES :
 (maladies, accidents, crises convulsives, allergies, hospitalisations, opérations chirurgicales)

..... / /
 / /
 / /

IV. RECOMMANDATIONS DES PARENTS :

ACTUELLEMENT L'ENFANT SUIV-IL UN TRAITEMENT ? non oui
 SI OUI, LEQUEL ?
 SI L'ENFANT DOIT SUIVRE UN TRAITEMENT PENDANT SON SEJOUR, N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE L'ORDONNANCE AUX MEDICAMENTS.

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ? non occasionnellement oui
 S'IL S'AGIT D'UNE FILLE, EST-ELLE REGLEE ? non oui

V. RESPONSABLE DE L'ENFANT
 NOM : PRENOMS :
 ADRESSE (pendant la période du séjour) :

N° DE S.S.	N° DE TEL	DOMICILE	BUREAU
------------	-----------	----------	--------

ADRESSE DU CENTRE PAYEUR :

Je soussigné, responsable de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Signature :
 DATE :

PARTIE RESERVEE A L'ORGANISATEUR

LIEU DU SEJOUR : Cachet de l'Organisme (siège social)

ARRIVEE LE / /
 DEPART LE / /

OBSERVATIONS FAITES AU COURS DU SEJOUR

PAR LE MEDECIN (qui indiquera ses nom, adresse et n° de téléphone)
 PAR LE RESPONSABLE DU SEJOUR (qui indiquera ses nom et adresse)

.....

TROUSSEAU

Un trousseau est donné aux participants prévoyant l'habillement nécessaire à la pratique des activités prévues. (Liste à titre indicatif)

Toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'enfant et contenues dans un grand sac de voyage ou une grande valise

Le linge de toilette et les draps sont fournis

POUR LE SKI:

Skis + housse (facultatif)
Bâtons
Chaussures de ski + housse (facultatif)
1 Casque de ski
1 Masque de ski
1 Tour de cou (écharpe déconseillée)
1 Cagoule
2 paires Gants de ski étanches
1 Anorak de ski
2 Pantalon de ski (si possible)
1 Crème solaire
1 Caleçon long
2 paires Chaussettes de ski
2 Sous pulls
2 Polaires

POUR LE SOIR :

2 joggings
4 sweat-shirt
4 t-shirts
4 slips
4 paires de chaussettes
2 pyjamas
1 paire de chaussons
1 paire de baskets
1 paire d'après-skis
1 paire lunettes de soleil
1 bonnet
1 trousse de toilette contenant : 1 brosse à dents, dentifrice, gel douche, shampooing, déodorant si besoin, crème hydratante (type cold cream), protections hygiéniques si besoin.
Des mouchoirs en papier.

BILAN

Après le séjour une après-midi conviviale avec les parents permettra de dresser un bilan définitif.